

Débattre librement du conflit au Proche-Orient

/ Pascal Boniface directeur de l'IRIS

On m'a souvent reproché, à propos de mon article publié dans *Le Monde* le 4 août 2001¹ ou de mon livre tiré de la polémique qui s'en est suivie, *Est-il permis de critiquer Israël ?*², de n'avoir pas pris la mesure de l'angoisse du monde juif et/ou des Juifs français. Que penser de ce reproche ? Je le récusé dans la mesure où j'estime avoir essayé de me mettre à la place de l'Autre³. Mais je me dois également de l'accepter car s'il m'est adressé, que cela me plaise ou non, c'est que de nombreuses personnes pensent ainsi. Si certaines de ces critiques me paraissent être caractérisées, dans le meilleur des cas, par la mauvaise foi, je sais que d'autres sont sincères. Tout ceci n'est d'ailleurs pas une affaire d'appartenance communautaire. Des non-Juifs m'ont fait ce reproche, de nombreux Juifs ont au contraire exprimé leur accord avec ce que je pouvais dire ou écrire. Il s'agit bien ici d'un positionnement personnel et/ou politique.

Mais peut-être pour une fois pourrait-on faire l'exercice inverse. Je voudrais faire part des interrogations et du trouble d'un non-Juif sur ce sujet, inquiet de voir le climat se dégrader en France de façon constante depuis quatre ans, anxieux de constater que l'écart de perception grandit entre les uns et les autres, que chacun s'enferme assez rapidement dans ses convictions en cherchant de moins en moins à comprendre l'Autre, craignant enfin un renforcement mutuel des communautarismes. J'ajoute que je continue à penser que quelqu'un qui n'est ni Juif ni Arabe me paraît néanmoins avoir le droit de s'expliquer sur ce sujet.

Une vision personnelle du conflit

Peut-être faut-il écrire quelques mots sur mon appréciation personnelle du conflit, pas tant parce que j'aurais une vision originale sur le sujet, mais au contraire parce que mon parcours de Français moyen me paraît assez représentatif de ce qui se dit en France. La première fois que j'ai entendu parler du conflit israélo-palestinien ce fut en 1967, lors de la guerre des Six jours. J'avais 11 ans et j'étais en cinquième. Dans ma classe tout le monde était du côté israélien. La décision du général de Gaulle de se désolidariser d'Israël paraissait incompréhensible et était largement condamnée. Je me rappelle d'une blague très appréciée à l'époque : « Comment faire peur aux Arabes ? », demandait-on, et la réponse consistait à faire un geste, celui de placer sa main sur un œil à la manière de Moshe Dayan⁴. Nous répétions tous probablement ce que nous entendions à la maison. Il y avait une solidarité « naturelle » avec Israël. Nous partagions la fierté de la victoire écrasante de ce petit pays contre les masses arabes à peu près de la même façon qu'Astérix se jouait des camps romains avoisinant son village. Faut-il rappeler que les Arabes n'étaient pas réellement populaires ni respectés

1. Pascal Boniface, « Lettre à un ami Israélien », *Le Monde*, 4 août 2001.

2. Pascal Boniface, *Est-il permis de critiquer Israël ?*, Paris, Robert Laffont, 2003.

3. On m'a d'ailleurs également reproché d'avoir utilisé ce procédé dans ma « Lettre à un ami israélien », qui était pour certains nécessairement un subterfuge destiné à masquer de noirs desseins.

4. Le général israélien, vainqueur de la guerre des Six jours, était borgne et portait un bandeau noir sur l'œil.

dans la France des années 1960 ? J'avais plusieurs copains juifs mais ils n'étaient pas plus solidaires avec Israël que nous l'étions nous-mêmes. D'ailleurs, ces copains ne revendiquaient ni ne cachaient leur appartenance à la communauté juive. On l'apprenait par hasard, et cela ne faisait pas plus de différence que si nous avions appris qu'ils étaient Normands ou Bretons, catholiques pratiquants ou athées. Cependant, je n'avais pas de copains arabes. Étant inscrit au Lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie, juste à côté du Val-Fourré, je savais pourtant qu'ils étaient nombreux aux alentours. Mais ils n'allaient pas au même lycée que nous et étaient dans le meilleur des cas envoyés directement au lycée technique d'à côté. On s'évitait pour éviter les problèmes...

Était-ce en quatrième ou en troisième ? Je ne me souviens pas exactement de l'année, mais j'ai encore présent à l'esprit le choc que j'ai eu à ce moment lorsque mon professeur d'histoire nous a projeté le film *Nuit et brouillard*¹. Il allait me marquer profondément, ainsi que la lecture du *Journal d'Anne Franck*² à la même époque. Je fus également influencé par le roman de Arthur Koestler, *La tour d'Ezra*³, qui présentait de façon très positive l'installation des pionniers juifs en Palestine et l'hostilité des Arabes à leur égard. À l'adolescence, en raison des exemples que j'avais autour de moi et de ce que je lisais, l'image que j'avais du monde juif était associée avant tout à celle d'intellectuels, universalistes et progressistes, ouverts sur les autres.

En 1972, la prise d'otages des Jeux olympiques de Munich m'a choqué. En revanche, la guerre du Kippour de 1973 eut moins d'impact sur mes camarades et moi. Pourtant, en terminale on s'intéressait beaucoup plus à l'actualité qu'en cinquième. Mais l'actualité c'était l'agitation lycéenne, les manifs contre la réforme du service national (loi Debré), les montres Lip, les mobilisations contre la loi interdisant l'avortement, etc. En 1978, lors du sommet de Camp David, suite à la visite de Anouar El-Sadate à Jérusalem l'année précédente, j'étais partagé entre le soutien à une démarche de paix et la méfiance vis-à-vis de son caractère isolé, que je traduisais par la recherche d'un avantage individuel et un manque de solidarité du gouvernement égyptien avec les siens. Le tournant survint pour moi, comme certainement pour beaucoup de mes concitoyens, en 1982, au moment de la guerre du Liban. Il n'était plus question d'un petit pays luttant pour sa survie, mais d'un pays puissant qui allait faire la guerre dans un pays voisin. Les événements de Sabra et Chatila me laissèrent un goût amer. Le gouvernement israélien, s'il n'était pas coupable, apparaissait complice. Et l'Intifada à eu pour effet de montrer ce qui se passait là-bas, à savoir une occupation militaire. Les images de gamins contre des soldats allaient finir de me convaincre de la nécessité de mettre un terme à l'occupation israélienne. La venue de Yasser Arafat à Paris en 1989 et les réactions hostiles qu'elle suscita me choquèrent également. Pouvait-on nier le droit aux Palestiniens d'avoir leur autodétermination ? Pourquoi refuser la perspective d'un dialogue avec l'Autre surtout s'il s'engage à renoncer au terrorisme ?

En 1980, j'emménageais rue des Écouffes, jouxtant la rue des Rosiers à Paris. Le quartier était encore populaire. J'ai surtout pu constater que l'enracinement identitaire très fort dans ce quartier juif n'était en rien incompatible avec l'ouverture vis-à-vis des autres communautés, constatant même la chaleur de l'accueil envers les nouveaux venus. Je fus évidemment choqué par l'attentat du 9 août 1982 contre le restaurant de Jo Goldenberg rue des Rosiers, juste à côté de chez moi. Tout le monde communiait dans la même émotion. Toutefois, en tant qu'habitant du quartier, j'ai moins apprécié la mise en place par la suite de milices communautaires censées s'occuper de la sécurité, ainsi que la démission des pouvoirs publics qui les ont laissées entièrement libres d'agir à leur guise.

1. *Nuit et brouillard*, de Alain Resnais, 1955.

2. Anne Franck, Otto H. Franck (sous la dir.), *Le journal d'Anne Franck*, Paris, LGF-Livre de Poche, 1977.

3. Arthur Koestler, *La tour d'Ezra*, Paris, Calmann-Lévy, 1948.

Après avoir été lycéen à Mantes-la-Jolie, le hasard m'envoya faire mes études à Villetaneuse, en 1974. J'y suis devenu enseignant en 1980. Villetaneuse est un assez bon laboratoire sur ces questions. L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) y a toujours été très présente et active. L'on y trouve également de nombreux d'étudiants arabes. Au départ, la plupart venaient du Maghreb. Petit à petit, les jeunes du département ont été plus nombreux à accéder au statut d'étudiants. Tant que j'y étais enseignant (jusqu'en 1999), je n'ai jamais assisté ou entendu parler d'affrontements communautaires. Lorsqu'il était question du Proche-Orient, les débats étaient vifs, mais pas agressifs. Les étudiants arabes se rangeaient quasi unanimement du côté palestinien, les juifs très majoritairement en faveur d'Israël. Quant à ceux qui n'appartenaient à aucune des deux communautés, alors que dans les années 1970 ils se partageaient en bloc égaux, ils glissèrent progressivement dans un positionnement de plus en plus critique à l'égard d'Israël.

Sensibilisation à la lutte contre l'antisémitisme comme contre toutes les formes de racisme, conscience de la nécessité de parvenir à un règlement du conflit au Proche-Orient qui reconnaisse à la fois les droits des Israéliens et des Palestiniens, gêne de plus en plus grande face à la volonté de certains commentateurs de faire un sort à part au conflit israélo-palestinien constituaient le cadre de mon positionnement individuel.

Par la suite, les guerres en Yougoslavie ont constitué un second déclic. En effet, de nombreux intellectuels et quelques responsables politiques prenaient position en faveur des Bosniaques puis des Kosovars, et fustigeaient ce qu'ils estimaient être une complaisance française à l'égard de la Yougoslavie et de son maître, Slobodan Milosevic. « Milosevic = Hitler » pouvait-on lire ou entendre au milieu des années 1990. Certains de ces intellectuels défendaient ces positions au nom de la morale et se montraient particulièrement durs avec la *Realpolitik* du gouvernement français, jugée froide et insensible. Mais je constatais assez vite que leur indignation était pour le moins sélective et que si le sort des Bosniaques les révoltait, celui des Palestiniens les laissait indifférents. Ce fut encore plus flagrant dans le cas du Kosovo, où une intervention occidentale était réclamée à corps et à cris alors que nul ne contestait la souveraineté yougoslave sur le Kosovo et que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) n'employait pas vraiment les méthodes de Gandhi pour faire valoir ses revendications. Dès lors, pourquoi ne pas exiger ne serais-ce qu'un début d'application des règles de droit s'agissant des Territoires palestiniens ? Je n'aime pas les « deux poids, deux mesures » ou les incohérences d'une morale à géométrie variable. Je pouvais comprendre que de nombreux citoyens, pour différentes raisons, aient une relation particulière et privilégiée avec Israël. Je ne comprenais pas que cette relation puisse, selon moi, les aveugler au point de créer parfois une solidarité inconditionnelle vis-à-vis de la politique israélienne. Pour ma part, malgré – ou plutôt à cause de – l'attachement que j'avais envers la France, je ne me voyais pas accepter aveuglément toute politique du gouvernement français, surtout si cela signifiait de s'écarter de ce qui, à mes yeux, constitue un des fondements de la République.

C'est pourquoi j'ai ressenti le fait d'être accusé d'antisémitisme, et ce, pour avoir prôné une politique plus sévère à l'égard d'Israël si ce pays continuait à ignorer le droit international, non seulement comme une injustice, mais aussi comme un scandale. Injustice puisque l'accusation d'antisémitisme ne peut qu'être douloureusement ressentie par quelqu'un qui a lutté toute sa vie contre le racisme et qui a toujours essayé de transmettre ces valeurs autour de lui. J'ajoute que si j'avais tenu le moindre propos ou écrit la moindre ligne susceptibles d'être interprétés comme antisémites, je ne doute pas que j'aurais rapidement été traîné devant les tribunaux ou, à tout le moins, que ces propos auraient été largement diffusés.

Mais je trouvais encore plus scandaleuse la campagne menée à mon encontre, destinée à m'isoler personnellement et professionnellement¹ pour avoir osé critiquer le gouvernement israélien. Comment est-il possible, alors que, tout au long de ma vie personnelle et professionnelle, j'ai pu librement porter un jugement critique sur l'action de mon propre gouvernement, que je risque d'être exclu de ma propre communauté politique nationale pour avoir émis un jugement négatif sur un gouvernement étranger ? On m'a reproché d'avoir écrit qu'à vouloir assurer l'impunité du gouvernement israélien, la communauté juive risquait de s'isoler. Toutefois, ce constat, qui s'est avéré être exact, n'était en rien une préconisation. J'avais de plus précisé que de nombreux Juifs étaient eux-mêmes sévères avec Israël. La plupart des responsables communautaires ne se plaignent-ils pas les premiers des effets négatifs du conflit au Proche-Orient ?

Être d'accord sur nos désaccords

Je persiste à penser qu'il est pour le moins curieux que ce soit moi qui ait été mis en accusation et non ceux qui plaident pour une morale par alternance et appliquent des critères différents selon la situation. Ce serait plutôt à eux d'expliquer cette contradiction. Comment peut-on, par exemple, se dire de gauche ou partisan des droits de l'homme et cautionner, voire soutenir une occupation militaire qui est nécessairement répressive ? Au nom de quoi l'occupation militaire serait-elle acceptable dès lors qu'elle est le fait d'Israéliens ? Silence général dans certains rangs lorsque l'on pose cette question ou plutôt déferlante d'accusations contre ceux qui la posent. Sachant d'ailleurs que pourrait s'avérer être un exercice périlleux, les tenants de ces postures évitent généralement le débat contradictoire pour préférer l'accusation sans possibilité de réponse. Combien de fois n'ai je pas entendu ou m'a-t-on rapporté le reproche qui m'est fait par les inconditionnels d'Israël d'avoir « dérapé » ?

Non, je n'ai pas trouvé normal que pour avoir requis une attitude plus sévère vis-à-vis du gouvernement israélien on me reproche d'avoir « franchi la ligne jaune ». Et lorsque je demande en quoi consiste ce « dérapage », j'obtiens généralement pour seule réponse une répétition du même reproche sans que les termes de celui-ci ne soient pour autant précisés. Une autre échappatoire consiste à déformer mes propos en me reprochant d'avoir fait du communautarisme électoral alors que je dénonçais précisément cette pratique à l'égard d'un gouvernement qui ne respecte pas le droit international. Aussi est-il pour le moins surprenant que ce soit moi qui fasse l'objet de sanctions et que celles-ci soient réclamées par ceux là même qui se trouvaient en porte-à-faux entre l'image universaliste qu'ils souhaitaient véhiculer et l'exception qu'ils faisaient des valeurs universelles à propos du conflit israélo-palestinien. Le fait d'avoir pointé cette évidence, de dire ce que tout le monde constatait mais ne disait pas, n'a pas arrangé mon affaire.

Un ami juif m'a dit un jour : « Avec tout ce qui t'arrive, tu aurais dû devenir antisémite. » J'ai eu suffisamment de recul pour ne pas tomber dans ce travers. Cela aurait sans doute pu ravir quelques uns qui auraient pu affirmer qu'ils avaient finalement raison. Mais je ne fis pas l'erreur de faire porter la responsabilité d'actions peu dignes à l'ensemble d'une communauté dont de nombreux membres m'ont au contraire prouvé leur solidarité. Toutefois, cela devrait pousser à la réflexion certains représentants communautaires qui font un usage grandissant de ces pratiques d'intolérance. Ceux qui mènent ce type de campagnes réfléchissent-ils à l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes ? Ne voient-ils pas le formidable et

1. Voir le dernier chapitre de *Est-il permis de critiquer Israël ?*, op. cit., ainsi que Pascal Boniface, « La politique française et Israël. Réponse à Arman Laferrère », *Commentaire*, n° 106, été 2004.

dangereux décalage qui s'agrandit entre ce qu'ils pensent sincèrement parfois – d'autres fois de façon hypocrite – et ce que pense la grande majorité de leurs concitoyens ?

À cet égard, la responsabilité d'une partie de la presse et d'une partie de la classe politique est engagée. Par peur sincère ou intéressée, selon le cas, d'être accusé de manquer de vigueur dans la lutte contre l'antisémitisme, il y a une tendance à réagir de façon excessive dans ce combat, sans faire preuve de la même mobilisation dans le combatte contre d'autres formes de racisme ou de discrimination. Bref, de faire là encore du « deux poids, deux mesures », suscitant aussi – certes involontairement – un ressentiment malsain et nourrissant *in fine* l'antisémitisme qu'ils entendent combattre. Les responsables communautaires devraient s'interroger sur l'effet que peuvent susciter chez de nombreux observateurs des événements tels que le dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), au cours duquel la moitié du gouvernement et l'élite de la classe politique française, tous partis confondus, viennent sans broncher recevoir satisfecit et réprimandes. Ainsi se creuse progressivement un écart grandissant entre les élites médiatiques et politiques du pays, soucieuses de ne pas prêter le flanc à l'accusation d'indifférence dans la lutte contre l'antisémitisme et la défense d'Israël (deux sujets distincts mais liés de façon dangereuse par les instances communautaires), et le citoyen lambda de plus en plus irrité par ces procédés.

Jamais dans ma jeunesse je n'aurai pensé pouvoir associer ce terme d'intolérance à des responsables et encore moins à des intellectuels juifs. Ceci étant, ici comme ailleurs, on ne se réconcilie qu'avec ses ennemis. D'ailleurs, j'ai pu parfois le faire avec des personnes qui avaient été plus que sévères à mon égard. Cela ne signifie pas pour moi aller à Canossa, mais s'expliquer sereinement comme on doit le faire dans une démocratie.

On m'a souvent conseillé amicalement – ou inamicalement – de ne plus m'exprimer sur le sujet. C'est difficile, tant le Proche-Orient occupe une place importante en France. Surtout, je n'ai pas choisi le métier de chercheur pour brider l'expression de ma pensée. Enfin, il n'aurait pas été très digne de céder au chantage. J'ai donc choisi en pleine connaissance de cause de parler librement. J'étais conscient en agissant ainsi que je ne choisissais pas la voie de la facilité, que j'allais au-devant d'ennuis et que j'allais me faire des ennemis durables chez ceux pour qui la défense aveugle d'Israël passe avant toute autre considération, agissant parfois de façon plus déterminée que les Israéliens eux-mêmes. Mais la conception que j'ai de mon activité professionnelle ou de la vie dans la Cité n'est pas compatible à mon sens avec une expression guidée par l'intérêt ou la peur. Parmi les craintes que j'éprouve aujourd'hui figure celle du rétrécissement du champ du débat. Si l'on risque de perdre son emploi, d'être soumis à de multiples pressions, d'être molesté, d'affronter des plaintes judiciaires lorsqu'on fait un commentaire qui déplaît sur la politique israélienne, il est certain que le sujet sera moins souvent abordé.

Dans la mesure où le courage (qui ne consiste pas à prendre une position consensuelle en apparence généreuse, mais à prendre des risques pour défendre ses idées) est plutôt une valeur en forte baisse dans la société française, le débat sera moins nourri. Ceux qui défendent les prisonniers à Cuba ne courent aucun risque tout en se donnant bonne conscience. S'interroger sur le sort des prisonniers palestiniens est une autre histoire. Mais comment ne pas voir le double danger de cette politique d'intimidation ? Elle est non seulement contraire à la véritable liberté d'expression, mais elle nourrit de plus l'accusation antisémite des médias contrôlés par les Juifs.

L'autre crainte, que j'avais déjà exprimée en 2001, est le développement du communautarisme. Que fera-t-on demain si un hypothétique président des Chinois de France, au cours d'un dîner annuel qu'il aura eu l'idée d'organiser, demande une modification de la politique étrangère de la France à l'égard de Pékin ? Si celui des Turcs de France demande l'accélération de l'intégration d'Ankara au sein de l'Union européenne (UE), tandis que celui des Arméniens menace de sanctions électorales de la part de sa communauté si la Turquie est

traitée de façon amicale ? Et que se passera-t-il s'il y a un dîner annuel des musulmans de France au cours duquel son président fustigerait la politique française coupable de maintenir des liens amicaux avec Israël malgré le non-respect du droit international par ce pays ? Je persiste donc à penser que l'on peut craindre qu'à prôner une solidarité inconditionnelle avec Israël, à vouloir présenter l'antisémitisme comme la principale forme de racisme, les responsables communautaires juifs ne créent un mouvement en miroir. Et c'est la République qui y perdra. Il est illusoire de penser que le communautarisme des uns ne suscite pas un contre-communautarisme !

À l'heure où ces lignes sont écrites, l'esprit est plutôt à l'optimisme vis-à-vis du conflit israélo-palestinien. Les espoirs seront-ils une nouvelle fois déçus ou seront-ils réalisés ? La question est importante. Mais si, en tant que citoyens français, nous avons une prise faible – mais pas nulle – sur les événements qui se déroulent dans cette région, nous avons en revanche une lourde responsabilité face au climat en France. Ce n'est pas par l'interdiction ou par la loi que nous améliorerons la situation. Ce n'est pas non plus par l'autocensure grandissante. La mission des intellectuels est au contraire de permettre un débat ouvert, libre et contradictoire. Mettons nous d'accord sur le fait d'avoir le droit d'être en désaccord.